

Séance du 20 Avril 1964

OBJET :

SUBVENTION A LA F.N.D.I.R.P.

6.4025

Le vingt Avril mil neuf cent soixante quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 15 Avril 1964.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, LANGUE, MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FONTANILLE REIX, ETCHEVALL, Melle FOCHE, MM. NARTEAU, BOUCHET, GACHET, BUJARD GALLAND et BETOUS

Représenté : M. FLAHAUT par M. FONTANILLE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Fédération Nationale des Déportés et Internés résistants et patriotes, régie par la Loi de 1901 se propose de réaliser dans son domaine de Fleury Mérogis (Seine & Oise) une clinique de soins réservée aux anciens déportés.

Le financement est assuré par souscription volontaire et grâce aux subventions accordées par les collectivités .

M. ALLAIRE président de la Section Royannaise a sollicité une subvention exceptionnelle .

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVÉ

VU la demande formulée par M. ALLAIRE ,Président de la Section de Royan de la F.N.D.I.R.P.

ROCHEFORT-s/MER, le 29 AVR 1964
Le Sous-Préfet, VU l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 9 avril 1964 ,

DECIDE

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 francs à la F.N.D.I.R.P. pour la construction de sa Clinique de FLEURY-MÉROGIS
- que le versement sera effectué au C.C.P. 4270 -11 à PARIS .

- que la dépense sera imputée sur le chapitre XXXI " Dépenses Imprévues"
du B.P/1964 .

Fait et délibéré à Royan, les mêmes jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance .

Pour extrait conforme

Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,



M. MATHIAS
M. MATHIAS